6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1892

L'Egalité

DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES

Fondé en 1893

Téléphone : A LILLE N° 1.02 / 22.82 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS N° 0.52 — A DOUAI N° 412

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les Abonnements sont reçus sans frais dans tous les Bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ

Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Dimanche 5 Janvier 1913

Pour la timbale

Poincaré, Deschanel, Ribot ? Dubost, Pams ou Dupuy ? Le petit jeu des probabilités commence, et avec lui un autre, beaucoup moins amusant, celui des malpropretés électorales.

La première page des feuilles « à côté » fourmille chaque jour d'échos aussi anonymes que venimeux. Les infâmies courent les salles de rédaction et les couloirs du Parlement. Chaque candidat a sa clientèle, sa « gens », qui colporte, en toute confidence, des calomnies dégoûtantes sur le compte des concurrents les plus dangereux.

C'est ainsi qu'on a pris soin de nous confier, depuis deux semaines, que tel, parmi les aspirants élyséens, était impossible puisque sa femme, « une ancienne danseuse divorcée, mon cher ! » est d'origine italienne ; — que tel autre doit son immense fortune à une industrie par trop vulgaire ; — qu'un troisième a un passé de recors provincial peu reluisant ; — que celui-ci a des dettes et que celui-là aurait, dit-on, consenti à signer un contrat de mariage dégradant.

Joli spectacle en vérité, et bien fait pour donner à celui qui sera l'élu du 17 janvier l'autorité morale qui doit s'attacher, en pleine Europe monarchique, à la fonction éminente d'un chef d'Etat démocratique.

Il est vrai de dire que les bons apôtres à qui l'on reprocherait la vilaine besogne qu'ils font en ce moment, ne manqueraient pas de répondre : « Prenez mon candidat ! » sans songer que chacun des concurrents s'est donné à tâche de rendre à ses adversaires le mal que leurs calomnies lui ont fait.

Ainsi le futur Président de la République se trouve d'ores et déjà, déconsidéré, par les soins de l'élite politique du pays.

Ajoutons que la même élite ne se fera pas faute de déplorer, en toute occasion, la désaffection chaque jour grandissante qui éloigne le peuple du régime républicain.

LA PROROGATION des Conventions de Retraites

Les compagnies viennent de faire connaître qu'elles acceptent de se rencontrer à Arras avec les représentants des syndicats du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais.

L'entrevue aura lieu le 8 janvier, dans la salle où nous défendîmes si souvent, dans des discussions toujours émouvantes, les intérêts des travailleurs de la mine.

Que se passera-t-il mercredi prochain? A ce moment critique, les compagnies voudront-elles essayer leurs forces et tenter de se libérer des charges que nous avons su leur imposer par notre union et notre discipline ? Ou bien, mieux inspirées, se décideront-elles à proroger purement et simplement, dans les termes de la lettre de 1906, les conventions qui ont puissamment contribué à la paix dans le pays noir ?

Poser la question, ce n'est pas la résoudre. Les compagnies ont commis une faute, plus grave qu'elles ne le pensent, en faisant afficher l'avis malencontreux dont nous avons parlé. L'émotion légitime, provoquée par cet avis, a été si vive et si intense, qu'elle n'est pas encore calmée, et bien imprudent serait celui qui suggèrerait aux patrons mineurs de renouveler pareil exploit.

Les Conventions d'Arras sur les retraites des ouvriers mineurs sont le fait d'un accord entre les compagnies et les organisations syndicales. Vouloir détruire cet accord, à l'heure précise où des difficultés d'un autre ordre embarrassent quelque peu notre action et notre propagande, c'est jouer un jeu provocateur et dangereux.

Les compagnies l'ont sans doute compris, puisqu'après s'être « passées de nous » elles acceptent de se rencontrer « avec nous » pour discuter les bases sur lesquelles doit se faire le renouvellement des conventions de retraites.

Pouvait-il en être autrement ? La situation des mines est de plus en plus prospère. Ce serait donc folie pure que d'essayer de malmener des syndicats qui recherchent loyalement un terrain d'entente et qui préfèrent à l'agitation stérile de quelques tapageurs la méthode de contrats collectifs garantissant les intérêts des parties.

J'ai dit que la situation des charbonnages était de plus en plus prospère. En effet, les journaux dévoués aux compagnies nous apprennent que les stocks sont insignifiants partout, non seulement aux mines, mais dans tous les dépôts gouvernementaux et industriels. Toutes les catégories de combustibles se raréfient de plus en plus. Tout le monde s'approvisionne avec ardeur. La France aura certainement son avance régulière de 5 à 600.000 tonnes, mais c'est une goutte d'eau en comparaison des soixante millions de tonnes qu'il nous faut pour notre consommation.

La Belgique a plus de 200.000 tonnes de déficit pour 1912. L'Allemagne a des difficultés, le gouvernement s'étant retiré du cartel. En Angleterre, l'année qui vient de s'écouler a été désastreuse pour la production charbonnière. Dans le Durham, les charbons à gaz s'enlèvent, les charbons de soute sont à des prix qui s'élèvent chaque jour. Dans le Northumberland on n'obtient de concessions que lorsque l'on a des navires prêts à partir et ils sont rares ; la question des frêts vient encore compliquer la situation.

Enfin, pour terminer, en Russie, c'est la famine houillère, rien que cela !

La vérité pratique nous oblige à dire qu'il y aura encore une hausse de charbon en 1913.

Voilà ce que l'on peut lire dans un journal qui défend le patronat contre les atteintes trop fréquentes du syndicalisme, même réformiste. Et c'est le moment que les compagnies auraient choisi pour tenter d'en finir avec les organisations qui ont la prétention de discuter avec elles des intérêts et des besoins de leurs ouvriers ? Quelle aberration ce serait !

La hausse des charbons, déjà commencée depuis deux ans, s'est accentuée en 1912. L'augmentation de prix, dit un autre journal capitaliste, a été de 0 fr. 50 à 1 fr. à fin janvier, de 0 fr. 50 sur produits bruts et 1 fr. sur produits lavés au commencement de septembre ; et en octobre, on a même appliqué 0 fr. 50 de plus dans la région de Nancy sur les charbons industriels. La hausse totale est donc de 1 fr. à 2 fr., suivant les qualités ; mais on annonce une prochaine augmentation de 1 fr. Ces prix « faits dans le Nord » ont eu leur répercussion dans les autres régions. La hausse en coke métallurgique a été de 2 fr. 90 pour 1912. En résumé, la situation est exceptionnellement brillante.

On peut estimer, après cela, que les compagnies ne persisteront pas dans leur intention de se passer des syndicats. L'opinion publique ne comprendrait pas que des patrons dont les affaires marchent si bien cherchent à rompre des Conventions que les seuls anarchistes ont pu critiquer.

Le bénéfice de ces conventions n'a pas profité qu'aux ouvriers mineurs. C'est grâce aux contrats collectifs signés à Arras que notre région a connu une ère de prospérité et de paix. C'est grâce à cette tranquillité — que des esprits mesquins voudraient troubler, — que se sont développés l'outillage et la production dans nos trois importants bassins houillers. Se trouvera-t-il un directeur pour prendre la responsabilité de la rupture ?

J'incline à penser que non. Il suffira que nous fassions connaître notre point de vue, que nous expliquions la nécessité de notre démarche, pour que les compagnies entendent raison.

Nous prétendons, nous, que le coup de Jarnac des fonctionnaires de la Fédération nationale n'a compromis en rien le prestige de la force de nos organisations, qu'au contraire, la trahison indigne de ces complices de l'anarchie n'a fait que resserrer les liens qui unissent les trois syndicats des mineurs de notre région.

Le moment n'est pas venu de songer aux revanches ajournées. Du sang-froid, du raisonnement, de la loyauté et tout s'arrangera. Que les compagnies y réfléchissent !

Emile BASLY.
Député du Pas-de-Calais.

CHOSES & AUTRES

La Réponse

Il n'aura pas attendu longtemps la réponse des faits, l'avocat général parisien qui, l'autre jour, déclarait à une meurtrière que tout le monde aurait été avec elle si elle avait tué son mari. La réponse est venue d'Algérie, dramatique à souhait et tout à fait péremptoire. Tout y est : d'abord la lettre anonyme avisant le mari, médecin militaire, que sa femme a des rendez-vous avec un lieutenant. Puis, la surprise, à la nuit tombante et l'attaque furieuse de l'époux bafoué qui a à la main un nerf de bœuf et en porte des coups terribles à son rival. Ainsi traité, celui-ci juge avec raison qu'il a le droit de se défendre. Alors, cependant que la femme s'enfuit, le mari sort son revolver et tue l'amant ; puis il se lance à la poursuite de la maîtresse qui, réfugiée dans sa chambre, s'est blottie derrière un meuble. Le mari fait feu ; mais il a mal visé, sa compagne n'est que superficiellement atteinte. Elle gagne un corridor, rencontre sa bonne accourue au bruit, et, folle de peur, se jette dans ses bras, puis, comme son mari surgit, lui dit d'une voix déchirante :

— Pardon ! pardon ! pitié !

L'homme a déjà levé son arme. Mais un dernier épisode est nécessaire pour que la réponse des faits à l'avocat général parisien soit vraiment complète. Les deux enfants du couple surviennent, se jettent à genoux, joignent leurs petites mains et supplient :

— Père ! père ! ne fais pas de mal à maman !

Le mari outragé se rappelle-t-il alors la parole regrettable du magistrat ? Se dit-il : « Je vais tuer ma femme et tout le monde sera avec moi ». Je ne saurais l'affirmer et, à la vérité, je ne le crois pas. Toujours est-il qu'il pressa la détente et que sa compagne, foudroyée, s'écroula entre ses deux petits tout éclaboussés de sang. Il ne manquait plus rien à la réponse que les faits devaient de toute nécessité fournir à l'avocat général parisien.

Il y aura toujours des crimes d'amour. Les mœurs ni les lois ne les empêcheront jamais absolument. Et les mœurs, sinon les lois, feront toujours une distinction entre les crimes d'amour et les crimes d'intérêt. Mais est-il bien utile que les magistrats, par des propos imprudents, exhortent les tiers à venger dans le sang leurs erreurs passionnelles et les injures faites à leur vanité ?

GRIFF.

CHRONIQUE

Jean

C'était inévitable. Au milieu du bal, Jean et Marthe s'aperçurent. Un instant, ils se regardèrent, sans surprise apparente. Son œil à elle était calme, son œil à lui était dur. Puis, brusquement, Jean fit un effort, il entraîna de Breuil et, sans une parole, passa.

Dans la grande salle blanche, scintillante de lumières, dans le tourbillon des danseurs, Marthe, demeurée immobile, les vit s'éloigner Jean se pressait, remorquant son ami. Son bras tremblait, un tic nerveux secouait sa moustache, et il répétait :

— Allons, viens, viens donc !

Ils gagnèrent une petite pièce, un coin isolé et tranquille, où de hauts palmiers laissaient retomber paresseusement leurs feuilles. Là, il faisait bon, loin du tumulte du bal. Sur un sofa, ils s'assirent et restèrent silencieux.

De Breuil ne demandait rien à Jean parce qu'il savait. Il savait que Jean avait aimé Marthe, qu'elle l'avait aimé peut-être, et qu'ils s'étaient quittés, il y avait des mois, un an bientôt. Il se rappelait la douleur de son ami à cette rupture et les moyens de guérison qu'il avait employés : cette obstination désespérée au travail, pour se reprendre, et ces nuits de noce folle, pour s'étourdir. Il se rappelait l'étreinte de ces mains brûlantes, la flamme de ces yeux fiévreux. Oh ! ces yeux ! Il semblait que tout l'être de Jean se consumait à leur flamme intérieure. Et de Breuil voyait cette figure, aujourd'hui revenue à la santé, minée, rongée par l'affreux mal, ces traits altérés, ces joues amaigries, ce teint blême et ces lèvres sans couleur. Alors, toute la souffrance muette qui vidait cette figure de malade lui avait fait se demander bien des fois, lui dont le cœur n'avait jamais saigné, comment l'amour pouvait-il faire autant de mal ?

Pourtant, comme ils ne parlaient pas, dans le petit salon, une femme entra. Son teint avait une transparence lumineuse, elle souriait de ses dents claires, et elle était adorablement belle, avec ses jeunes épaules et sa gorge frisonnante sous les dentelles. C'était Marthe. Elle s'avança un peu, puis, d'une voix douce :

— Monsieur de Breuil, un mot, je vous prie.

Empressé, de Breuil se leva.

— Très volontiers, madame.

Et ils se retirèrent tous deux. Jean n'avait pas bougé. Il ne pensait pas à s'en aller. Il ne pensait à rien, peut-être. Maintenant, du coin où Marthe avait attiré de Breuil, un chuchotement partait, arrivait à son oreille. Cela dura une minute. Et de Breuil reparut seul. Il dit simplement :

— Elle veut te parler.

— C'est bien, fit Jean.

Sa figure restait impassible. Une de ses mains pendait, indolente, sur la soie du sofa. Marthe se montra. Elle s'avança vers lui, prit sa main et, avec une moue de regret qui avait quelque chose d'enfantin et de très tendre :

— Jean, tu m'en veux donc bien ?

Doucement, il retira sa main, qui retomba indolente. Il la regarda longtemps en silence. Puis, d'une voix calme, si calme qu'elle n'avait plus d'accent :

— Vous vous trompez, madame, je ne vous en veux pas.

Elle [illegible] le reconquérir. A côté de lui, elle s'assit, reprit sa main.

— Ecoute, Jean, on m'a dit que tu avais souffert. Moi, je ne savais pas, je n'ai rien su... Mais quand je t'ai revu tout à l'heure, je suis restée saisie, j'ai bien compris que c'était plus fort que moi. Jean, regarde-moi, je ne te mens pas...

Il ne répondit point. Du bal, on entendait une musique de violons, et des couples apparaissaient très vite, tourbillonnant sous les lumières. Marthe continua :

— Jean, tu vois, je suis revenue vers toi. J'ai voulu te parler. Ça été plus fort que moi. Au milieu de tout ce monde, je t'ai vu et je me suis rappelée que nous avions été heureux. Oh ! ne fais pas, je sais bien que tu m'aimes encore. J'ai bien vu que tu ne regardais pas les femmes, que tu passais sans les voir. Puis, quand nos yeux se sont croisés, tu es devenu très pâle tout d'un coup, et tu es parti vite, vite, comme quelqu'un qui souffre...

Très froid, il dit :

— Vous vous trompez, je ne pense plus à vous. Si je suis parti, c'est que je voulais éviter une rencontre inutile... Vous avez voulu me parler, je vous écoute. Mais ce que vous me dites ne me touche pas, je ne vous crois pas, je ne crois plus à rien... S'il est vrai que j'ai souffert, je suis guéri à présent, oh ! bien guéri. Pourquoi revenir sur des choses oubliées ? Je ne vous en veux pas, vous m'êtes indifférente, je vous assure...

Il dit cela sans rudesse, sans colère, avec calme ; il semblait ne pas faire attention à elle et parler pour lui-même. Alors elle s'approcha, plus près. Il sentait son odeur, il l'avait toute contre lui. Quand même, elle serait victorieuse, car elle savait la toute-puissance de sa beauté. Elle savait qu'il faiblirait, malgré sa volonté raidie, malgré lui, malgré tout.

— Jean, tu ne dis pas vrai, tu essaies de faire le brave. Mais je lis en toi, je sens que tu souffres encore, et c'est toute cette souffrance que je devine dans tes yeux qui fait que je t'aime, que je t'aime plus qu'autrefois. Oh ! Jean, toi seul sais me comprendre, puisque ici seul as vraiment souffert pour moi... Ecoute, nous allons partir tous les deux, partir de ce bal. Tu m'emmèneras où tu voudras. Tu vois bien, Jean, que je suis sincère...

Il l'écoutait et ses yeux ne s'attendrirent point. C'est qu'il connaissait les enthousiasmes subits de cette nature d'enfant, il savait la versatilité de cette tête inconséquente, il avait éprouvé le mensonge de ces joies d'un instant et le navrement des réveils esseulés. Il se leva, et elle se leva aussi. Son œil avait un regard méchant, et un pli mauvais tirait sa lèvre.

— Je vous ai dit que j'avais oublié, que c'était fini. Il est trop tard pour parler de ces choses... C'est vrai, je vous ai aimée et j'ai souffert. Mais l'excès même de cette souffrance a brûlé ma foi en vous. Je ne crois plus. C'est fini... vous n'êtes plus rien pour moi.

Elle resta devant lui, immobile, presque tremblante. Jamais elle ne l'avait vu aussi ferme. Il lui semblait impossible qu'on pût résister ainsi, et elle se refusait à croire qu'il dit vrai. Un instant, il la regarda, debout, muette, troublée. Et il eut un rire nerveux. Il ricana :

— Alors, vous avez cru qu'il suffirait de revenir vers moi, que vous n'auriez qu'à vous baisser pour me prendre, à votre heure ?... Vous me croyez donc bien sot, et sot toute ma vie ?... Quand on commet la sottise d'aimer, sachez-le, cela ne dure pas toujours ; on oublie, on redevient fort... Voyez, je ne vous demande rien, moi, aujourd'hui, je suis fort, je suis fort !

Il fit jouer ses bras, comme pour affirmer sa force. Et il l'écrasait à mesure qu'il parlait, il se vengeait de toutes ses heures de souffrance, de toute ses découragements, de toutes les peines subies, de ses faiblesses ridicules. Il se grandissait dans cette force. Le pli mauvais de ses lèvres s'accentuait. Il fut cruel :

— On vous l'a dit, on vous l'a rapporté, j'ai été malheureux, quand vous êtes partie. J'avais l'air d'un convalescent, tant mes traits étaient tirés, mes joues creusées, mes yeux brillants... Vous, ce n'est pas le chagrin qui vous a enlaidie... Pourtant, je vous ai connue plus jolie. Surveillez-vous, vos yeux se brident. C'est terrible pour une femme, vous savez... Et puis, cette petite ride au coin de votre bouche... Prenez garde !.. Vous ne négligez pas le rouge, je vois... Mais pardon, je ne suis plus galant, j'ai oublié tant de choses !...

Et comme il sentait qu'il la blessait, que des larmes montaient à ses yeux, il l'acheva :

— Faites attention madame, car si les ans vous laissent leurs traces, bientôt, privée des affections que vous avez su éloigner de vous, vous serez seule, toute seule. Ce sera le vide, l'affreux vide des femmes vieilles, car vous ne serez plus jolie alors, ma chère...

Il s'arrêta. Elle ne pleurait pas, ses yeux étaient secs et, au regard qu'ils lui jetèrent, il comprit qu'elle ne lui pardonnerait jamais.

Elle eut un mouvement nerveux pour se retourner et, très vite, sans une parole, elle rentra dans le bal.

Alors, Jean regarda de Breuil, regarda le sofa où elle n'était plus. Au loin les violons jouaient toujours, et les couples tourbillonnaient sous les lumières. Tout d'un coup, un gros sanglot fendit sa poitrine, et il s'abattit dans les bras de son ami, avec cette plainte qui s'échappait de ses lèvres :

— Oh ! mon ami, je l'aime encore, je l'aime comme un fou !

Louis de Robert.

ECHOS

LE GENERAL, LE SINGE ET LE PERROQUET

De l' « Opinion » :

« Ceci n'est point une fable : le général Lyautey possède un perroquet, mais, soit que l'animal ait la tête dure, soit que le nouvel académicien n'ait pas consacré assez de temps à l'instruire, l'oiseau ne sait dire que ces deux mots : charmante soirée.

A son retour du Maroc, le résident ramena un jeune singe qu'il donna pour compagnon de jeux à son perroquet. Or, il y a quelques jours, le général invité à dîner en ville, les laissa seuls. A son retour, il trouva le singe, fou de gaîté coiffé d'un véritable chignon de plumes vertes ; le perroquet triste et morne se tenait sur son perchoir, il était complètement déplumé.

Et comme le général Lyautey le regardait avec stupeur, l'oiseau se mit à répéter inlassablement :

— Charmante soirée !... Charmante soirée !... »

CALENDRIER CULINAIRE

[illegible] pas-à-une surprise près. Pourtant, recommandons que nos honorables durent être quelque peu étonnés quand ils recurent d'un certain M. Friat Nayarin le texte d'un projet de loi ainsi conçu :

« En ces temps, explique le pétitionnaire, où un ministère avisé vient de rénover en France le culte de l'art culinaire, il faut remplacer le calendrier grégorien, qui ne correspond plus à rien, par le calendrier culinaire ».

Et il propose, pour remplacer janvier : marron glaçaise ; février : harengsauridor ; mars : oeufsfaucoquidor ; avril : petitpoisidor ; mai : aspergidor ; juin : concombrial ; juillet : melonial ; août : raisinôse ; septembre : huîtrôse ; octobre : bécassinôse ; novembre : pomme de taire ; décembre : boudinaire.

Ouf !

LA PLUS PETITE REPUBLIQUE DU MONDE

L'explorateur australien, Robert Hesketh, membre de l'Institut colonial de Sydney, vient de faire une visite à Pitcairn, île perdue dans l'Océan Pacifique, où se trouve la république la plus petite du monde. C'est une colonie fondée il y a un siècle par l'équipage mutiné du navire de guerre anglais, le « Bounty. »

Les hommes, conduits par le matelot Adam Smith, avaient assassiné les officiers, quitté le bâtiment et s'étaient installés dans l'île Pitcairn, alors déserte.

Aujourd'hui, elle comporte 150 habitants. Les colons qui appartenaient tous à la secte des Aventistes, entretiennent une chapelle et une école.

L'instituteur remplit aussi les fonctions de médecin.

Le pouvoir est exercé par un Comité composé d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire.

Ce gouvernement n'est élu que pour un an. Chaque année, entre Noël et le jour de l'An, les électeurs sont appelés aux urnes pour nommer un nouveau gouvernement. A droit de vote toute personne, sans distinction de sexe, qui a dépassé l'âge de dix-huit ans.

L'état de cette République minuscule est assez prospère, les citoyens ne marquent de rien, bien que l'argent soit fort rare.

Le total de numéraire comptant qui se trouve dans l'île se monte à environ deux cent cinquante francs.

QUESTION

Un chat peut-il être considéré comme un effet militaire ?

Voici la question dont on se préoccupe fort en ce moment au 11me corps d'armée :

Un soldat d'un des régiments coloniaux de Brest a récemment fait main-basse sur un des chats dodus qui défendent contre les rats et les souris nos magasins d'habillement militaire. Le colonial alla plus loin. Il dévora le félin. Mais l'autorité militaire, après enquête sur la disparition du malheureux chat, apprit que l'estomac d'un colonial avait été son tombeau.

Le coupable avoua sa faute : il confessa même que le chat était excellent en gibelotte. On décida de punir le soldat. Mais sous quel motif pouvait-on inscrire sa punition ? Après de longues réflexions, on lui infligea huit jours de salle de police pour « **vol d'effets militaires** ».

Le général, en voyant une si petite punition pour un fait si grave, demanda des explications. C'est ainsi qu'on apprit qu'un chat était un effet militaire. Boileau, qui se contentait d'appeler toujours « un chat un chat » eût été bien surpris.

MAISONS EN COTON

Où s'arrêtera l'esprit inventif des Américains ? On leur doit les « gratte-ciel » à soixante-cinq étages, les maisons en ciment armé, les églises en bois pour résister aux tremblements de terre, les roues de chemins de fer en papier, etc. Aujourd'hui, on construit des maisons en coton dans le sud des Etats-Unis.

On se sert, à cet effet, de coton vert de basse qualité, des débris recueillis dans les champs et même des balayures d'usines. On fabrique avec cela une pâte qui arrive à avoir la solidité de la pierre. On édifie la maison avec des plaques de ce textile et on les recouvre d'un enduit qui les rend imperméables à la pluie. Le piquant de la chose est qu'il faut pour construire une maison de coton, moitié moins de temps que pour élever un semblable édifice en briques. De plus, l'immeuble est, disent les magazines américains, à l'épreuve du feu et coûte trois fois moins cher !

La Guerre des Balkans

La Conférence de Londres ne s'est pas réunie hier

Devant l'ultimatum des Alliés, les délégués turcs attendent les instructions de la Porte.

On envisage comme probable la rupture prochaine des pourparlers., la Turquie se réservant d'en appeler aux Puissances.

Comme on le verra plus loin, la Conférence de la Paix n'a pas eu lieu hier, comme on s'y attendait, mais la partie n'est que remise à lundi, conformément aux termes de l'ultimatum. Les Turcs n'ont peut-être pas dit leur dernier mot, à moins qu'ils ne s'en remettent à l'Europe, soit en faisant directement appel à celle-ci, soit en provoquant une rupture afin d'amener l'intervention.

Les pourparlers austro-russes n'ont pas jusqu'à présent donné de résultats quant aux mesures militaires prises dans les deux pays. Il semble qu'à Vienne on ne soit en aucune façon disposé à dégarnir les frontières, surtout du côté serbe, avant que la question d'Albanie ait été discutée. On signale même de nouveaux appels de réservistes dans le Trentin. Il est probable dans ces conditions que la Russie gardera sous les armes la classe qu'elle espérait pouvoir renvoyer et qu'un ukase la maintiendra sous les drapeaux jusqu'à ce que l'Autriche renonce à maintenir une partie de ses troupes sur le pied de guerre.

Quant aux conversations engagées entre la Bulgarie et la Roumanie, elles paraissent difficiles et pénibles, malgré le désir des deux nations d'éviter une brouille qui ne pourrait qu'être des plus préjudiciables aux deux pays voisins.

A LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

On juge inévitable la rupture des pourparlers

Londres, 4 janvier. — Selon les prévisions qui semblent sûres, la séance de cet après-midi ne modifiera guère la situation. D'une part, les Balkaniques s'en tiennent à leur ultimatum d'autre part, les Ottomans sont prêts uniquement, comme ultime concession, à faire une légère rectification de frontière en faveur des alliés, mais ne céderont pas sur la question d'Andrinople et des îles de la mer Egée. La rupture est donc envisagée comme certaine de part et d'autre.

Pour éviter la guerre, il n'y a plus que l'intervention ou la médiation des puissances, et dans ce cas, la Porte qui, à aucun prix, ne voudrait prendre la responsabilité devant l'opinion publique de céder Andrinople sous la pression des alliés, accepterait plus facilement la décision des puissances devant laquelle elle ferait comprendre à cette opinion publique qu'elle ne pourrait que s'incliner.

L'opinion à Vienne et à Berlin

Vienne, 4 janvier. — Presque tous les journaux commentent la tournure critique qu'a prise l'ultimatum présenté hier par les alliés balkaniques à la conférence de la paix. Ils considèrent que l'ultimatum, et même la rupture des pourparlers, ne mèneront pas à une reprise de la guerre et ils expriment l'assurance que, dans le cas où les pourparlers de paix échoueraient, les grandes puissances feront tout pour empêcher le retour du carnage dans les Balkans.

Berlin, 4 janvier. — Les milieux officiels berlinois, sans prendre au tragique l'éventualité d'une rupture des pourparlers dans le négociations de Londres, considèrent cependant la situation comme sérieuse.

En ce qui concerne l'intervention des grandes puissances, on déclare que celles-ci, qui sont tenues à la plus grande réserve tant que durent les pourparlers, se trouveraient, du fait de leur rupture, en présence d'un état de choses nouveau et seraient à même de prendre position.

L'avis de M. Danet

Londres, 4 janvier. — M. Danet a déclaré ce matin :

« **Nous nous attendons à voir les Turcs nous apporter des conditions inacceptables Les négociations, dans ce cas, seront rompues. Notre armée est prête à continuer la guerre. Si les Turcs décident de faire appel aux puissances nous ne pouvons les en empêcher.** »

La Conférence ne se réunit pas

Londres, 4 janvier. — **La conférence de la Paix ne s'est pas réunie aujourd'hui sur la demande de Rechid Pacha, qui attend de nouvelles instructions de Constantinople.**

Les mesures militaires austro-russes

Vienne, 4 janvier. — D'après la *Nouvelle Presse libre*, les pourparlers entre la Russie et l'Autriche sur la suppression des mesures exceptionnelles qui ont été prises depuis le début de la crise balkanique n'auraient pas donné lieu à des négociations diplomatiques, mais la question a été examinée amicalement et officieusement.

L'Autriche paraît peu disposée à supprimer les mesures prises par suite de l'attitude de la Serbie jusqu'à ce que celle-ci ait fait savoir d'une manière officielle qu'elle est prête à répondre aux conditions posées par l'Autriche-Hongrie dans la question albanaise.

Conversations platoniques

Londres, 4 janvier. — On ne croit guère ici à un résultat positif de la conversation austro-russe relative aux mesures militaires.

Au cours de cette conversation des assurances ont été échangées qui éclaircissent sensiblement l'atmosphère entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Mais la façon dont les deux gouvernements interprètent les armements auxquels ils ont procédé rend très difficile un désarmement simultané.

Le gouvernement austro-hongrois fait valoir qu'en portant ses effectifs sur la frontière russe à 130 hommes par compagnie, il n'a fait que se mettre à égalité avec les pays voisins, Russie et Allemagne notamment.

Le gouvernement russe répond que le maintien de la classe sous les drapeaux a eu pour conséquence un renforcement de l'armée russe inférieur au renforcement dont a bénéficié l'armée austro-hongroise.

Dans ces conditions, on estime généralement que les choses resteront en l'état que l'Autriche maintiendra ses effectifs tant qu'ils sont et que la Russie ne libérera pas la classe le 14 janvier.

Mais on assure que les relations des deux gouvernements sont bonnes et que la situation militaire n'est plus de nature à les altérer.

Le gouvernement autrichien demanderait de nouveaux crédits militaires

Vienne, 4 janvier. — Un conseil des ministres communs s'est réuni hier. Les deux présidents du conseil et les deux ministres des finances austro-hongrois y prirent part.

Après avoir pris connaissance des dépenses faites à l'administration de la guerre et à celle de la marine, le conseil des ministres communs s'occupera des dépenses probables à faire prochainement par la marine et l'armée. Les crédits mis à la disposition du ministre de la guerre à la dernière session des Délégations sont, paraît-il, épuisés. Il est probable qu'il demandera de nouveaux crédits.

L'administration de la marine avait déjà été autorisée à épuiser jusqu'à la fin de 1915, les crédits qui, primitivement, devaient être répartis jusqu'à l'an 1917.

L'administration de la marine, aux dires de la « Nouvelle Presse libre », demandera sans doute à mettre en service dès maintenant les navires destinés à remplacer les cuirassés vieillis du type « Monarch ».

D'après la « Nouvelle Presse libre », les deux gouvernements, autrichien et hongrois, exposeront sans doute la résistance aux exigences nouvelles du ministre de la guerre. Ils avaient déjà déclaré aux Délégations d'octobre que le programme des constructions navales accepté par eux atteignait le maximum des ressources du budget à y consacrer.

La Porte et les pourparlers de Londres

Des divergences de vues existeraient au sein du Gouvernement

Du correspondant du *Temps* à Constantinople :

Constantinople, 4 janvier. — On suit ici avec grande attention les travaux de la conférence de Londres. Il existe, sur beaucoup de points, des divergences de vues au sein du gouvernement. Kiamil pacha lui-même paraît hésitant sur une ou deux des questions essentielles.

La question des îles

En ce qui concerne les îles, le grand vizir est très catégorique et en parfait accord avec le reste du cabinet.

Il renonce à la Crète et aux petites îles de l'Archipel éloignées de la côte d'Asie. Par contre, il est résolu à ne pas céder les grandes îles qui commandent cette côte.

Il y est résolu pour deux raisons, l'une qui est une raison de principe — laisser les possessions d'Asie auxquelles ces îles se rattachent, en dehors de la négociation, — l'autre qui est une raison de fait — l'impossibilité de vivre avec sécurité en Asie si les îles deviennent grecques.

Kiamil a dit aux ambassadeurs que, même au point de vue financier, la Turquie